

Décembre 2006

Le Relais



Organe de la SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT LA SALLAZ-VENNES

ESSAI HISTORIQUE SUR LA ROUTE DE MOUDON (Suite)



Adresse :

Abonnez-vous pour seulement 30.- par an !!!!

Demande d'adhésion au verso

La Région de Vennes

Le Territoire de Vennes s'étend vers la route de Moudon, au-delà de La Sallaz jusqu'à la limite de la commune d'Epalinges. Il est cité dès le 13^{ème} siècle. En 1674, Sébastien de Loys, dont la famille en avait acquis une grande partie, reçut droit de fief et seigneurie sur ces terres. Les descendants de Loys, les Albert, vendirent cette seigneurie en 1775 à un hollandais Jean-Abraham Meyn de Spanbroeck, capitaine de dragons, mais ils conservèrent pendant onze ans encore le domaine de Vennes-Dessous les Roches, Meyn revendit fiefs et seigneurie à la Ville de Lausanne en 1795, à la veille de la révolution vaudoise. La région de Vennes comprenait des maisons de campagne disséminées, dont certaines intéressantes à des titres divers, remontent au 18^{ème} siècle.

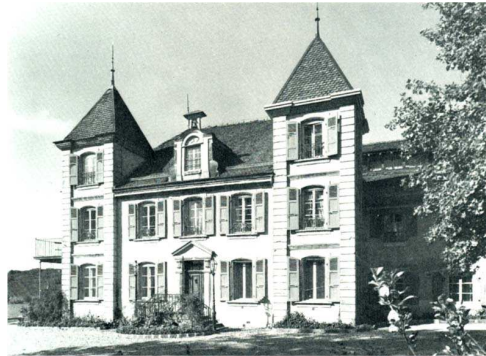


Le Château de Vennes - Chemin de Praz-Berthoud.

Avant d'acquérir le fief et la seigneurie de Vennes en 1775, Jean-Abraham Meyn avait peut-être acheté quelques pièces de terre au sud du domaine de Vennes-dessous-les-Roches, vers l'emplacement de l'ancienne tuilerie installée en 1490 par la ville de Lausanne à Pierre de Plan.

Dès novembre 1778, il se proposait d'y élever des bâtiments. Des travaux très importants y furent effectués en deux étapes, en 1779 et 1780 et de 1784 à 1787. (achat de 78 poutres et de 98 chevrons) Ils correspondent vraisemblablement à la construction successive de deux

grands groupes de bâtiments, indiqués plus tard comme « maison de maître » qu'on appelait en 1780 déjà le château et qui est était qualifiée en 1782 de « nouvel établissement et la maison du fermier ».



Ayant racheté en 1786 les bâtiments de Vennes-Dessous-les-Roches, qui appartenait alors aux Albert, Meyn revendit en 1791 le « château », ses dépendances et les terres contiguës à Gédéon Butty, bourgeois d'Aigle et d'Amsterdam. Le domaine passa ensuite en de très nombreuses

maines et des institutions d'éducation, des pensionnats, l'occupèrent dès 1855.

Le château de Vennes était relié à la route de Berne en 1808 déjà par une avenue bordée de tilleuls. Cette maison de maître frappe par l'utilisation de proportions qui la font paraître beaucoup plus grande qu'elle n'est en réalité

(largeur 15.50 m) et donc beaucoup plus imposante, confirmant le caractère « castral » donné par les deux tours, caractère dont il a déjà été question et qu'on retrouve, par exemple, à la même époque et dans la même région, à Béthusy et, sous un autre aspect au Champ de l'Air.

La Maison Dessous les Roches.

Route de Berne 121-123 et chemin de Grand-Vennes No 9. En 1729 dans les possessions des Loys, au lieu dit « Dessous-les-Roches » n'existait encore aucune construction. On ne sait pas exactement quand furent élevés les divers bâtiments de la campagne : un édifice neuf est construit en tout cas en 1778-1779 par les héritiers de Pierre-Antoine Albert, mais d'autres devaient avoir implantés antérieurement la grange probablement. En 1786, le domaine et les bâtiments passèrent à Jean-Abraham Meyn qui y fit établir une nouvelle dépendance ou une adjonction en 1793. Vennes resta ensuite

longtemps propriété de la famille de Crousaz qui avait succédé aux Meyn.

Si la maison principale en équerre sous des toits Mansart et à croupes anciennement, ne présente pas un caractère architectural très achevé, malgré son ancienneté partielle, d'autres édifices, installés au dessus d'elle, dans les falaises de molasse – « les Roches » - offrent de l'intérêt pour l'histoire de l'architecture des environs de 1800. En 1792 est cité le « Belvédère » et, en 1796 « La Chapelle » parties de ces « fabriques curieuses qui garnissaient », en 1884, les rochers percés d'excavations et taillés en

forme de créneaux couronnés par un pavillon d'où se déploie une vue de toute beauté ». Il en subsista jusqu'en 1962 des vestiges qui ont été entièrement détruits alors par la construction de l'autoroute. Signalons que cette campagne recelait le plus ancien jardin à l'anglaise attesté dans la région en 1791 L'inscription est ainsi libellée : « *La campagne de Veines, n'est pas moins bien située. Le possesseur homme de goût a profité d'un monticule pour en faire des terrasses et un jardin à l'anglaise.* » (Marc-Th Bourrit *Itinéraire de Genève, Lausanne, Chamoni, Genève 1791*

Photos publiées dans *Le Relais décembre 2005*

Référence :

- Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud Marcel Grandjean 1981
- Encyclopédie du Pays de Vaud, vol 7)

Le Point ----- L'actualité du quartier.

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA SALLAZ

C'est devant un nombreux public de la Sallaz et en présence de quelques Conseillers communaux que la Ville de Lausanne a présenté ses projets de réaménagement le samedi 25 novembre 2006. Les maquettes ont été commentées par les spécialistes. Monsieur Olivier Français, Directeur des Travaux, était entouré de M Kolb, architecte urbaniste et M. Dutheil, ingénieur trafic. Les Transports publics lausannois avaient délégué M. Nikles. La présentation du projet des architectes Béboux et Bender était commentée par M. Béboux, enfant du quartier. M. Laurent Bonnard, journaliste à la Radio suisse romande, a mené le débat. Chacun a pu se faire une bonne idée du devenir de notre place centrale qui sera aussi un interface entre le m2 et les bus reliant différentes parties du quartier, Champ du grand-chêne, Boveresses, Montolieu, Victor-Rufy, Chailly, ainsi que Forel.

Comme à la place Pury de Neuchâtel, la mixité piéton-bus sera réalisée dans la partie nord de la place. La partie Sud accueillera, comme aujourd'hui, quelques places de parc accessibles par un accès créé à l'entrée du collège de la Sallaz. Dans les deux zones, les riverains auront la possibilité d'accéder à leurs places privées.

Les questions furent générales allant de la sécurité à la création d'un endroit de propreté pour les chiens, en passant par la remise en place de WC publics, nous avons évoqué la durabilité du bois et le danger de vandalisme, l'éclairage dans les arbres, la disparition de la fontaine.

Points abordés lors des ateliers :

- communication et besoin de disposer d'informations sur le site internet de la ville.
- demande de passage piétonnier sur l'axe Feuillère-Sallaz
- confirmation de la nécessité de maintenir le stationnement dans la poche sud pour les commerçants
- élargir le trottoir à l'avenue de Beaumont pour plus de confort et de sécurité
- prévoir des aménagements dédiés aux jeunes sur la place de la Sallaz
- prévoir dans l'aménagement de la place un équipement culturel type kiosque à musique
- zone sport et loisir du Vallon aménagée avec des tables, des barbecues, un couvert plutôt qu'un terrain de football.

La manifestation s'est terminée par un apéro offert par la Ville de Lausanne.

Nous tenons à remercier la Ville de Lausanne, ainsi que tous les intervenants, pour cette séance qui a permis d'échanger des points de vue et faciliter une réalisation souhaitée de longue date.

Soyons assurés que la ville de Lausanne tiendra compte de ces propositions pour une meilleure communication et participation dans un esprit quartier 21.



Si vous avez d'autres propositions que celles abordées ci-dessus, veuillez nous adresser un courrier à la Société de Développement de la Sallaz-Vennes, case postale 295, 1010 Lausanne. Nous transmettrons vos idées à la Municipalité.

AGENDA

Café-Sallaz-Vennes

Chaque premier lundi du mois à 18h30, au café de la Poste, route d'Oron 2

Prochaine date le 8 janvier.

Monsieur Volken de la paroisse catholique nous présentera les travaux d'agrandissement de l'église St-Etienne.

Le Père Noël à la Sallaz ! Mercredi 20 décembre de 14h00 à 16h00

Les commerçants de la Sallaz fêtent Noël ! Le père Noël accompagné de son âne distribue des biscômes devant les commerces de la Sallaz.

A VOUS TOUS NOUS SOUHAÏTONS UN
JOYEUX NOËL ET UNE BONNE ANNÉE 2007

DE PLUS AVEC CE NUMÉRO LA SDSV VOUS OFFRE LE CALENDRIER POUR L'ANNÉE 2007
(membres cotisants uniquement)

Rencontres Musicales du CHUV

14 janvier 2007 à 16h

Duo de piano

Dominique Errons & Pius Urech

11 février 2007 à 16h

Récital de Guitare

Sarah Caloz

11 mars 2007 à 16h

Récital de flûte traversière Samuel Antille

Entrée Libre. Auditoire César Roux (Bâtiment hospitalier – niveau 08)

Pour nous éviter des frais nous remercions les personnes qui n'auraient pas encore payé leur cotisation 2006 de le faire rapidement. Merci



Demande d'adhésion :

Nom : Prénom :

Adresse :

NPA : Ville :

Cotisation de 30.- frs/an à verser sur le compte de chèques postaux: 10-4673-9. D'avance merci de nous soutenir.

Société de Développement de la Sallaz – Vennes

Case postale 295 - 1010 Lausanne - CCP 10-4673-9

e-mail : sdsv@romandie.com

site internet : <http://www.sdsv.ch>